

Des correspondances entre jeunes et aînés pour briser l'isolement

Communauté. Dans le but de briser l'isolement des aînés et d'encourager les relations interculturelles et intergénérationnelles, des élèves d'Anjou sont jumelés à des personnes âgées de cet arrondissement pour une correspondance ce mois-ci.



NAOMIE GELPER
ngelper@metromedia.ca

L'activité de cartes postales intergénérationnelles a été lancée le premier octobre, Journée internationale des aînés, soit au début du reconfinement partiel à Montréal.

Quelques 55 jeunes de l'école primaire Chénier, du collège Anjou et de l'école secondaire d'Anjou ont maintenant une semaine pour rédiger un mot d'encouragement à des aînés.

Ces derniers sont des résidents du centre Le Royer, de quatre HLM d'Anjou et des membres du Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références Anjou (CHORRA).

Ils auront à leur tour une semaine pour répondre à la carte du jeune à qui ils sont jumelés.

L'initiative est organisée dans le cadre du projet Anjou pour tous (APT) porté par le CHORRA, en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et la Ville de Montréal.

Bienfaits

La coordonnatrice de projet à Anjou pour tous, Greenlie Dériphonse, pense que recevoir un mot d'encouragement d'un jeune sera bénéfique pour les personnes âgées isolées en ces temps de pandémie.

«On a parlé à certains aînés et il y en a qui n'ont pas de famille qui vient les voir. La correspondance leur permet de briser l'isolement», émet-elle.

Mme Dériphonse explique que l'activité encourage les relations interculturelles et intergénérationnelles des Angevins. «C'est rare qu'on voit des jeunes interagir avec des aînés qui ne sont pas de leur famille, précise-t-elle. Tout le monde est emballé par l'idée et motivé à le faire.»

La coordonnatrice de projet ajoute qu'il est possible que l'activité se poursuive au-delà

d'un échange. «On n'est pas fermé à l'idée de continuer si jamais ils aiment l'expérience.»

Anjou pour tous

• Initié en février, Anjou pour tous

Vise à favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble au sein de la collectivité angevine afin de prévenir les conflits interculturels et intergénérationnels dans les espaces publics.



La médiatrice interculturelle d'Anjou pour tous, Sabrina Anger, a distribué les cartes postales aux élèves le premier octobre. /GRACIEUSETÉ/GREENLIE DERIPHONSE

Aménagement. Deux parcs de MHM intègrent l'Espace naturel

Le parc Thomas-Chapais et le parc du Bois-Jean-Milot quittent la catégorie des Espaces et lieux publics pour celle de l'Espace naturel. Le projet a été adopté, le 5 octobre, par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, qui venait de se conformer ainsi aux recommandations du vérificateur général de la Ville de Montréal.

«Afin de répondre aux recommandations émises par le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises propose un amendement réglementaire visant à confirmer le statut de conservation des parcs Thomas-Chapais et du Bois-Jean-Milot», a rapporté, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Karine Boivin Roy, conseillère de Louis-Riel.

Tout en mentionnant qu'il s'agissait d'une bonne nouvelle, elle a rappelé que les deux endroits avaient été identifiés en 2008 par l'arrondissement comme étant des milieux naturels à protéger. Mais, a-t-elle fait remarquer, ils n'étaient pas inscrits à l'inventaire corporatif correspondant à l'atteinte de l'objectif de 10 % du territoire de l'agglomération montréalaise, se devant de participer à la biodiversité, en disposant notamment d'une forme de protection et de reconnaissance en ce sens.»



L'arrondissement a confirmé le statut de conservation des parcs Thomas-Chapais et du Bois-Jean-Milot. /FRÉDÉRIC HOUNTONDIJ/MÉTRO MÉDIA

Satisfaction et appel

Le Comité citoyen du parc Thomas-Chapais accueille favorablement le nouveau statut d'espace naturel conféré aux deux sites, très appréciés pour leur valeur écologique. «Ça fait longtemps qu'on le demande et qu'on travaille là-dessus, c'est une très bonne nouvelle, se réjouit Daniel Chartier, un des membres du Comité. Les autres années, on était intervenu massivement pour arracher du nerprun pour essayer de sauvegarder l'extraordinaire biodiversité de ce parc au niveau des plantes printanières.»

M. Chartier lance par ailleurs un appel pressant aux autorités municipales: «On voulait que la Ville développe un plan, fasse un inventaire des lieux, de la végétation, des sentiers, de la vie animale. On voulait qu'elle développe un projet de gestion de ça pour inviter les gens à rester dans les sentiers, car cette année, c'est un

«Ça fait longtemps qu'on le demande et qu'on travaille là-dessus, c'est une très bonne nouvelle.»

Daniel Chartier, membre du Comité citoyen du parc Thomas-Chapais.

peu une catastrophe. Les gens marchent partout, piétinent les sous-bois, font des amoncellements, des montagnes de branches», déplore-t-il.

Le parc Thomas-Chapais et le parc du Bois-Jean-Milot bénéficient de la campagne ILEAU (Interventions locales en environnement et aménagement urbain dans l'est de Montréal. Ce programme porté par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) a pour finalité d'améliorer le cadre de vie et de travail des Montréalais par des actions environnementales conséquentes. FRÉDÉRIC HOUNTONDIJ

FORFAIT DE SERVICES, DE SOINS ET D'ASSISTANCE

- Lessive literie et vêtements 1 fois/semaine
 - Entretien ménager 1 fois/semaine
 - 3 repas par jour et collations (repas à la chambre au besoin)
 - Aide au bain complet 1 fois/semaine et changement de la literie
 - Aide /supervision à l'hygiène matin et soir
 - Surveillance 24h/7
 - Service d'infirmière auxiliaire
 - Soins d'incontinence*
 - Application de timbre*
 - Application de crème*
 - Gestion et administration de la médication *
 - Assistance avec pompes respiratoires
 - Prise de tension artérielle et signes vitaux au besoin
 - Application de gouttes ophtalmologiques*
 - Pansement*
 - Programme d'activités
 - Prise de Glycémie et injection d'insuline*
 - Aide à l'habillage et déshabillage (incluant les bas de support)
- *(gouttes, crème, médicaments et matériels non inclus)



2 ÉTAGES DE SOINS POUR PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Vivre le moment présent

LE CITADIN PAR EXCELLENCE

LE BONHEUR DE LA RETRAITE

Découvrez un complexe urbain pour retraités actifs offrant plusieurs activités et services de qualité.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE ESPACE DE VIE

lecitadin.com

7675, rue Lespinay, Saint-Léonard, Québec H1S 3C6

514 254-9002

GRUPE RÉSIDENCES EXCELLENCE